

Conseil municipal du 6 mars 2025

Compte-rendu sommaire

Le six mars deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal d'ORCEMONT, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses réunions sous la Présidence de Monsieur LECOURT Guy, Maire.

Présents : LECOURT Guy, BAUDESSON Hélène, BERNIER Didier, TATIN Nathalie, NOUGAYREDE Lina, DRAPIER Valère, WALTER Marc, ADAM Isabelle, GARÇON Emilie, PANTHOU Bertrand

Représentés : MATHIEU Didier, (par LECOURT Guy), TERRIER Christophe, (par PANTHOU Bertrand), DA SILVA Anne-Claire (par BAUDESSON Hélène)

Absente : GUILLAUME Agnès

Secrétaire de séance : DRAPIER Valère

Le Conseil municipal a :

1. Approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 19/12/2024
2. Décidé, à l'unanimité, l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès du Crédit Mutuel, destinée à faire face à des besoins ponctuels de trésorerie
3. Donné son accord de principe pour la réalisation d'un emprunt à moyen terme, d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Mutuel. Cet emprunt sera inscrit au budget primitif 2025
4. Décidé, à l'unanimité, la création d'un poste de rédacteur, d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe afin d'ouvrir plus largement la proposition de recrutement pour le remplacement de l'agent sur le poste de secrétaire général de mairie

Décidé de pouvoir l'emploi, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire par un agent contractuel

Précisé qu'à l'issue du recrutement, les emplois restés vacants seront supprimés.
5. Décidé, à l'unanimité, un remboursement partiel (à hauteur de 20%) d'une location de la salle Eugène Delacroix suite à plusieurs désagréments subis par les locataires
6. Un bilan de travail de chaque commission a été dressé.
7. Chaque délégué, représentant la commune dans les organismes intercommunaux, a rendu compte des réunions auxquelles il a participé.

Fin de séance à 21 h 35